

ANNONCES LÉGALES

55

5 septembre 2025 - Le Tarn libre

Le tarif d'insertion d'une annonce légale, fixé par application de l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, est dans le département du Tarn, pour lequel Le Tarn libre est habilité, établi au forfait ou à 0,187 euro HT le caractère. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée.



ANNONCE LÉGALES 24/24H Tarn libre

Déposez votre annonce :
www.letarnlibre.com

Choisissez votre département
de diffusion

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

Vie des sociétés

SAS DE LA RIVE PUECH ALAIN DENIS
Au capital de 1 000
La Rive - 81200 AIGUEFONDE
RCS CASTRES 793 676 461

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01.07.2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de La Rive - 81200 AIGUEFONDE au 751, rue de Comblanvilles - 81200 AIGUEFONDE à compter du 01.07.2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification au RCS de CASTRES.
Pour avis, Le Président

PASMAIDA

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00
Siège social : Lieu-dit Les Ecuries, Château de Sours
81310 LISLE-SUR-TARN
753 836 877 RCS ALBI

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2025, Monsieur Yves BURFUS, demeurant 22, Avenue William Fabre, 1200 GENEVE (Suisse), est désigné en qualité de Président de la Société en remplacement de Madame Marie-Paule GINESTE-DE SAURS, épouse BURFUS, dont le mandat a pris fin à la date de son décès, le 8 août 2021.

Mention sera faite au RCS de ALBI.
Pour avis,

**ETUDE DE MAITRES
VALERIE COMBES ET ALAIN MONS
NOTAIRES ASSOCIES A GAILLAC
(TARN)**
93 BIS, AVENUE SAINT EXUPERY

NOMINATION D UN CO-GERANT

Suivant acte reçu par Me MORET, notaire à Gaillac, en date du 27/09/25, la rédaction de l'article 14 concernant la gérance, sera désormais la suivante :

La société est administrée par plusieurs gérants, choisis par les associés personnes physiques. Les associés nomment en qualité de co-gérant : Madame Agnès DANIELOU. La société sera administrée par M. Christian MARTIN, né le 20/07/1952 et M^{me} Agnès DANIELOU, née le 04/07/1952, demeurant ensemble, à SOULIÉ (81170), 402 route de Faverlies. Les gérants sont nommés pour une durée illimitée.

Constitutions

**S.C.P. COMBES ET MONS
titulaire d'un office notarial à
GAILLAC (81)**
93 Bis Ave St Exupéry

SCI K2F

Il est donné AVIS de la constitution, par acte de Me COMBES Notaire à GAILLAC (81), du 23.09.2025, de la Société K2F ci-dessus, aux caractéristiques suivantes :

- OBJET : La propriété, gestion, administration de tous immeubles bâtis ou non et de droits immobiliers et mobiliers pouvant appartenir à la Société.

- SIEGE : 180 Chemin de Bellefont - 81600 BRENES

- DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

- CAPITAL : 250.800 euros représentés par des apports en numéraire

- GERANCE : M. KHELIFI-DUPRAT Jean et M^{me} FARGUES Sandrine nommés sans limitation de durée.

- RCS : ALBI

POUR AVIS
Me COMBES notaire

**S.C.P. « BERTRAND BOYER »
Société d'Avocats Conseils
en Droit des Sociétés
ALBI (Tarn)**
Villa Rochegude
12, Boulevard Camot

SCM CADUCEE 81

Société civile de moyens
au capital de 5 000 porte à 6 000
Siège social : ALBI (Tarn) 26, Boulevard Andrieu
Transféré à ALBI (Tarn) 19, Boulevard Paul Bodin
S.R.L.S. ALBI 822 936 548
S.I.R.E.T. 822 936 548 00012

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL -
MODIFICATION DES CONDITIONS
D AGREMENT DES CESSIIONS DE
PARTS - AUGMENTATION DU CAPITAL
SOCIAL - MODIFICATION DE LA
GERANCE

- de transférer le siège social à ALBI (Tarn) 19, Boulevard Paul Bodin,
- de soumettre les cessions de parts entre associées à l'agrément préalable de l'unanimité des associées,
- d'augmenter le capital social de 1 000 pour le porter à 6 000 au moyen de la création de 100 parts sociales nouvelles de 10 chacune, émises au prix de 12,50 chacune, à libérer intégralement en numéraire,
- de nommer, en qualité de co-gérant, Monsieur Jérémy IMBERT, demeurant à ALBI (Tarn) 28, Avenue Garbato,

et modifié en conséquence les articles 5, 6, 7, 11 et 15 des statuts.

Pour avis, le gérant.

Enquêtes
publiques

COMMUNE DE SOUL

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

RECENSEMENT DES CHEMINS
RURAUX

Par arrêté n°21.082025-1 en date du 21 août 2025, le Maire de la commune de Soul a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au recensement des chemins ruraux.

A cet effet, Monsieur Daniel Astruc a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête seront déposés et consultables en Mairie de Soul, 2 place d'Occitanie, 81580 Soul, du mardi 16 septembre 2025 à 9h30 au mercredi 1^{er} octobre à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture ; les lundi et vendredi de 9h30 à 12h30, le mercredi de 13h45 à 18h15, les mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 18h15.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-soul.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit, par voie postale à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Soul - Enquête publique, 2 Place d'Occitanie, 81580 Soul.

Monsieur le commissaire enquêteur accueillera le public pour recevoir les observations en mairie le 18/09/2025 de 9h30 à 11h30 et le 01/10/2025 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, Le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions. Les administrés pourront consulter ces documents à la Mairie de Soul, aux jours et heures habituelles d'ouverture, pendant un an.

Le Maire,
Patrie NOR KOVSKI

AVIS D ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Cagnac-les-Mines

Enquête publique unique
Relative à la révision du Plan Local
d Urbanisme (PLU) et à la mise en
place d un Périmètre Délimité des
Abords (PDA)

Le public est informé que, par arrêté municipal n°59/2025 du 31 juillet 2025, M. le Maire de la commune de Cagnac-les-Mines a ordonné l'ouverture d'enquête publique unique sur le projet de révision du PLU, présenté par délibération du Conseil municipal du 29 mars 2021, en vue de son approbation par le Conseil municipal ainsi que sur la mise en place d'un PDA.

Cette enquête publique unique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du lundi 22 septembre 2025 à 09h00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00.

Le dossier de révision du PLU, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, ainsi que le mémoire y répondant) est joint au dossier et peut donc être consulté dans les mêmes conditions. Le dossier de mise en place d'un PDA, relatif à la délimitation, d'approbation de la proposition du Périmètre Délimité des Abords, le dossier de présentation de la proposition du Périmètre Délimité des Abords et la cartographie détaillée.

A cet effet, ont été désignés par Madame la résidente du tribunal administratif de Toulouse : Monsieur Pierre CAMARDA en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur François FAUTHE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ainsi que le dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le dossier de mise en place d'un PDA, au format papier, seront consultables du lundi 22 septembre 2025 à 09h00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00, soit une durée de 31 jours, en mairie de Cagnac-les-Mines, aux jours et heures habituels d'ouverture, rappelés ci-après.

Horaires d'ouverture de la mairie de Cagnac-les-Mines (1 place du 8 mai 1945, 81 - Cagnac-les-Mines) :

- Du lundi au vendredi, de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

L'ensemble des pièces des dossiers sera également déposée et consultable sur un poste informatique réservé à cet effet, en mairie de Cagnac-les-Mines.

Les dossiers d'enquête publique unique sont aussi consultables, pendant toute la durée de l'enquête publique unique, sur le site de la commune : https://cagnac-les-mines.fr/ Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ; les adresser par écrit à la Mairie, à l'attention de M. le commissaire enquêteur ; ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse électronique suivante : melvil.frayssé@cagnaclesmines.fr

Toutes les observations seront publiées, dans les meilleurs délais, sur le site internet : https://cagnac-les-mines.fr/fr/ ; et seront recevables jusqu'au 22 octobre 2025 à 17h00 dernier délai, quel que soit le support utilisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de Cagnac-les-Mines :

- Le lundi 22 septembre 2025 de 09h00 à 12h00

- Le samedi 4 octobre 2025 de 09h00 à 12h00

- Le mercredi 15 octobre 2025 de 14h00 à 17h00

Son rapport et ses conclusions transmis à M. le Maire, dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête, seront tenus à disposition à la Mairie et sur le site internet : https://cagnac-les-mines.fr/fr/

Toute information concernant les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme et la mise en place d'un PDA pourra être demandée à Monsieur le Maire.

Le Maire,
Patrie NOR KOVSKI



D' AUSSILLON

COMMUNE D AUSSILLON

AVIS D ENQUETE PUBLIQUE
Modification de droit commun
n°2 du plan local d urbanisme
d Aussillon

Par arrêté n° 2025/175 du 3 septembre 2025, le maire d'Aussillon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification de droit commun n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU).

L'enquête se déroulera à la mairie du jeudi 25 septembre 2025 00 heures au lundi 27 octobre 2025 17h00. Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également téléchargeable en version informatique et consultable sur le site internet suivant : https://www.ville-aussillon.fr/urbanisme

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Aussillon les :
- Jeudi 25 septembre 2025 de 9 heures à 12 heures,
- Jeudi 18 octobre 2025 de 9 heures à 12 heures,
- Lundi 27 octobre 2025 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur, mairie d'Aussillon, 1 Place de la Mairie, BP 541, 81205 Aussillon cedex ou par courrier électronique : modif-plu@ville-aussillon.fr

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la modification du PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune d'Aussillon.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie d'Aussillon et sur le site internet suivant ville-aussillon.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Projet éolien « Collines du Nord Toulousain »
Commune de Villemur-sur-Tarn (31340)

Bessières, salle Armonia (av. Aimé Césaire); Atelier thématique « Les enjeux environnementaux et socio-économiques » (inscription recommandée)

- Mercredi 15 octobre, 18h30, Tauriac, salle des fêtes (18 rue de Villemur); Atelier participatif « Les alternatives au projet et les mesures d'accompagnement » (inscription obligatoire)

- Mardi 21 octobre, 18h30, visio-conférence; Temps d'échange direct avec le porteur de projet (inscription obligatoire)

- Visité d'un parc éolien en exploitation et échanges sur son intégration dans le territoire; la date et les modalités seront fixées avant le lancement de la concertation et consultables sur le site internet

- Jeudi 30 octobre, 18h30, Montgaillard, salle des fêtes Charles Gayral (16 Grand rue); Réunion publique de clôture

D'autres événements pourraient être organisés durant la période de concertation. La communication des modalités se fera sur le site internet du projet.

Recueil des expressions du public
Les observations et propositions pourront être déposées sur les registres suivants, disponibles durant la période de la concertation :

- Registre numérique: https://www.registre-dematerialisee.fr/822

- Registres papier disponibles aux sièges des mairies suivantes, aux horaires d'ouverture au public de celles-ci: Bessières (31600), Bondigoux (31340), Le Born (31340), Villemur-sur-Tarn (31340), Beauvais-sur-Tescou (81630), Montvalen (81630), Tauriac (81630), Varennes (82370)

- Ou, pour publication sur le site internet de la concertation préalable, par mail: eolien.nord.toulousain@volitalia.com ou courrier postal: Concertation préalable CANT / VOLITALIA, 45 impasse de la Draille 12100 Aix-en-Provence

Le public peut s'adresser directement aux gérants par mail: richard.pasquet@garant-cndp.fr, jerome.favre@garant-cndp.fr, ou par courrier: CNDP, 244 Bd. Saint-Germain, 75 007 PARIS

A l'issue de la concertation préalable

Dans un délai d'un mois, les gérants transmettront le bilan de la concertation préalable au maître d'ouvrage qui la publiera sans délai sur son site internet. Dans les deux mois à compter de cette publication, le maître d'ouvrage publiera sur son site internet les mesures qu'il juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.

Le bilan de la concertation préalable sera en outre publié sur le site internet des services de l'état en Haute-Garonne.

Ces documents seront également publiés sur le site de la Commission nationale du débat public (https://www.debatpublic.fr)

- Mercredi 1^{er} octobre, 18h30,

Comme Jean,
ne manquez rien de
la vie économique
du département



Le
Tarn libre
On a tous une bonne raison
pour s'abonner !



“L'INFO QUI NOUS UNIT”

LA DÉPÊCHE

Contacts - Rencontres - Voyance

Contacts

VOYANCE

MAÎTRE BOUMBA
Voyant MEDIUM GUÉNESSER

Je vous libère de tous types de soules financières, phobies, soules émotionnelles, décalage, équilibre, équilibre émotionnel, équilibre des travaux, équilibre, 100% de réussite. Travail sérieux et rapide. DÉPLACEMENT POSSIBLE.

06 28 68 33 46

Paiement après résultats RAPORTE - EFFICACITÉ en 3 JOURS

MONSIEUR PIERRE
Célèbre Voyant MEDIUM

Amour - Chance - Protection - Famille
Décalage - Fidélité - Argent
Examen - Travail - Commerces
Bonheur Conjugal - Maladie
Santé - Protection du couple
Affaires - Développement
Chance aux jeux

Puis aider à résoudre les cas les plus désespérés.
Déplacement possible sur RDV 100% garanti.

06 11 05 31 14

Rencontres union

FEMMES

Jeune grand-mère veuve souvent seule chez moi, dispo pour toutes vos envies. Venez me voir.

06 26 82 18 02

Des expertes du SEXE AU TÉLÉPHONE
le chautéphone
EN DIRECT ET SANS ATTENTE
au 0895 895 738.

Alcio 48A sexy divorcée pr moment de tendresse a 2. Peut se déplacer ou recevoir tel.

06 01 41 08 43

STOP CELIBAT
Rencontres Sérieuses
Recevez la liste de personnes à contacter avec tel et photo

06 45 20 24 17

MAÎTRE BAMBO
Voyant MEDIUM GUÉNESSER

Amour - Chance - Protection - Famille
Décalage - Fidélité - Argent
Examen - Travail - Commerces
Bonheur Conjugal - Maladie
Santé - Protection du couple
Affaires - Développement
Chance aux jeux

Puis aider à résoudre les cas les plus désespérés.
Déplacement possible sur RDV 100% garanti.

06 11 05 31 14

MONSIEUR DANIEL
Voyant MEDIUM GUÉNESSER

Amour - Chance - Protection - Famille
Décalage - Fidélité - Argent
Examen - Travail - Commerces
Bonheur Conjugal - Maladie
Santé - Protection du couple
Affaires - Développement
Chance aux jeux

Puis aider à résoudre les cas les plus désespérés.
Déplacement possible sur RDV 100% garanti.

06 11 05 31 14

Seule 72 ans
souhaité profiter à 2
retraite heureuse
C.N.R. 06 21 96 34 98

06 14 59 17 90
Michèle séparée 49a
discrète, envie de m'amuser de temps en temps, reçoit chez moi

Divorcée vivant seule
ch. hommes pour passer
bons moments chez moi sans
engagement
Tél. 06.19.43.36.04

LOTTO Résultats du tirage du lundi 8 septembre 2025

Lot	Montant
1er lot (6 numéros)	1 143 354,80 €
2e lot (5 numéros)	1 079,10 €
3e lot (4 numéros)	376,30 €
4e lot (3 numéros)	43,80 €
5e lot (2 numéros)	16,24 €
6e lot (1 numéro)	8,60 €
7e lot (0 numéro)	219,50 €
8e lot (0 numéro)	2,20 €

EURO DREAMS Résultats du tirage du lundi 8 septembre 2025

Lot	Montant
1er lot (6 numéros)	38 171 €
2e lot (5 numéros)	1 079,10 €
3e lot (4 numéros)	376,30 €
4e lot (3 numéros)	43,80 €
5e lot (2 numéros)	16,24 €
6e lot (1 numéro)	8,60 €
7e lot (0 numéro)	219,50 €
8e lot (0 numéro)	2,20 €

9 000 000 €*

EURO DREAMS Résultats du tirage du lundi 8 septembre 2025

Lot	Montant
1er lot (6 numéros)	38 171 €
2e lot (5 numéros)	1 079,10 €
3e lot (4 numéros)	376,30 €
4e lot (3 numéros)	43,80 €
5e lot (2 numéros)	16,24 €
6e lot (1 numéro)	8,60 €
7e lot (0 numéro)	219,50 €
8e lot (0 numéro)	2,20 €

9 000 000 €*

KENO Résultats des tirages du mardi 9 septembre 2025

Lot	Montant
1er lot (20 numéros)	9 924 451 €
2e lot (19 numéros)	4 461 138 €

EURO DREAMS Résultats du tirage du mardi 9 septembre 2025

Lot	Montant
1er lot (6 numéros)	38 171 €
2e lot (5 numéros)	1 079,10 €
3e lot (4 numéros)	376,30 €
4e lot (3 numéros)	43,80 €
5e lot (2 numéros)	16,24 €
6e lot (1 numéro)	8,60 €
7e lot (0 numéro)	219,50 €
8e lot (0 numéro)	2,20 €

9 000 000 €*

Emploi

LA DÉPÊCHE

Devenez Commercial Terrain H/F

Mission : Prospection et Développement du portefeuille d'abonnés en Vente directe auprès d'une clientèle de particuliers (Porte-à-porte, Animations GMS/Foires et salons)

NOUS VOUS OFFRONS

- Un statut Salaré ou Indépendant
- Une formation à nos techniques de vente et un accompagnement quotidien
- Une rémunération attractive non plafonnée
- Challenges réguliers
- Horaires adaptables

Si vous êtes Dynamique, Ambitieux, Autonome et Persévérant alors rejoignez-nous pour découvrir notre savoir-faire ! Envoyez votre CV à directprospection@yahoo.fr

Direct PROSPECTION
Grandir ensemble

LA DÉPÊCHE

Journal de la démocratie

PEFC

LE TRI FACILE

ACPM

www.abonnement.ladepeche.fr

SOLUTION DES JEUX

SUDOKU FACILE

6	7	8	9	1	5	2	3	4
5	4	3	6	7	2	8	9	1
9	1	2	8	3	4	5	6	7
7	6	9	5	2	1	4	8	3
3	5	4	7	8	9	6	1	2
8	2	1	3	4	6	7	5	9
2	8	5	1	9	7	3	4	6
4	9	6	2	5	3	1	7	8
1	3	7	4	6	8	9	2	5

DIFFICILE

2	1	5	6	9	4	7	8	3
6	3	7	8	1	2	4	9	5
4	8	9	7	5	3	1	6	2
5	6	1	4	8	7	3	2	9
9	7	8	3	2	5	6	1	4
3	2	4	1	6	9	5	7	8
1	9	2	5	3	6	8	4	7
8	4	3	9	7	1	2	5	6
7	5	6	2	4	8	9	3	1

Mots croisés N° 6590

HORIZONTALEMENT :

1- MALHAITEUR. -11- EMAIL ELNE. -12- RALLIERES. -13- CNG. UTES. -14- SÈMES. AM. -15- NB. DÉRANGE. -16- TITEN. UR. -17- CEIL. LIEN. -18- URGENT. TEE. -19- RÉE. DÈSSE. -20- URGENT. TEE. -21- RÉE. DÈSSE.

VERTICALEMENT :

A- MARGENTON. -B- AMAN. BIÈRE. -C- LAICS. TIGE. -D- HIL. EDILE. -E- ALLUMÉE. ND. -F- ÉTERNITÉ. -G- ALUMÉE. -H- ELIS. NUITS. -I- UNE. AGRÈS. -J- RÉSUMÉ. NÉE.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

Légales

LA DÉPÊCHE

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

PROCÉDURES COLLECTIVES

AUTRES JUGEMENTS

TOUTES LES FORMALITÉS JURIDIQUES DE VOTRE ENTREPRISE

mid.legales

OFFRES DE REPRISE

Liquidation judiciaire sans poursuite d'activité

SOCIÉTÉ GINOUX MARANGES GINOUX SARL

10 PLACE JEAN JAURES 81370 SAINT SULPICE LA POINTE

A céder, fonds de commerce de fabrication vente de sandwichs, paninis, pizzas. Vente à emporter et consommateur sur place de produits de boulangerie.

Pour tout renseignement, il y a lieu de contacter le Liquidateur soit par téléphone au 05.63.59.72.11 soit par email à l'adresse suivante : v.vitani@mid.legales.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune d'Aussillon

Modification de droit commun n°2 du plan local d'urbanisme d'Aussillon

Par arrêté n° 2025/179 du 3 septembre 2025, le maire d'Aussillon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification de droit commun n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU).

M. CONDE, domicilié à ALPI, retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur titulaire et M. Christian RESSEGUIER suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du jeudi 25 septembre 2025 09 heures au lundi 27 octobre 2025 17h00. Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également téléchargeable en version informatique et consultable sur le site internet suivant : <https://www.ville-aussillon.fr/urbanisme>

La commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Aussillon les :
 • Jeudi 25 septembre 2025 de 9 heures à 12 heures,
 • Jeudi 16 octobre 2025 de 9 heures à 12 heures,
 • Lundi 27 octobre 2025 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur, mairie d'Aussillon, 1 Place de la Mairie, BP 541, 81208 Aussillon cedex ou par courrier électronique : mod-plu@ville-aussillon.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la modification du PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune d'Aussillon.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie d'Aussillon et sur le site internet suivant [ville-aussillon.fr](https://www.ville-aussillon.fr/urbanisme) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.